

CONFÉRENCE

DES

Sociétés Savantes, Littéraires et Artistiques

DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

ONZIÈME SESSION

Tenue à Pontoise, les 17, 18 et 19 Juin 1932

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

M. Alfred COVILLE, membre de l'Institut,
ancien directeur de l'Enseignement supérieur

ET DE

M. André LESORT, Vice-président
de la Commission départementale des Antiquités et des Arts
de Seine-et-Oise

COMPTE RENDU DES TRAVAUX



IMPRIMERIE P. CARRÈRE (MAISON FONDÉE EN 1624)

1933

Le Vexin français
Essai de Monographie régionale

Par M. SERVAIS,

Professeur-adjoint au Collège de Pontoise.

A) — LE VEXIN FRANÇAIS, RÉGION HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Le nom de « Vexin » est un nom historique qui dérive de celui de l'ancien pays des Vellocasses, « Pagus Vulcassinus ou Vilcassinus », dont parle César, et qui, au nord de la Seine, s'étendait de l'Oise à l'Andelle.

Le Vexin, après l'occupation romaine, jouit, sous les Francs de Clovis, d'une tranquillité toute relative, la paix ne régnant pas toujours entre les enfants et les petits-enfants du chef franc. Vint Charlemagne qui lui donna un peu de repos, mais après lui, les Normands, remontant la Seine, pillèrent et ravagèrent cruellement la contrée et Pontoise essuya par trois fois leurs attaques. En 911, le traité de Saint-Clair-sur-Epte vint mettre fin à leurs incursions, en créant pour Rollon le duché de Normandie comprenant toute la terre comprise entre la mer et les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure. L'ancien pays des Vellocasses se trouvait de la sorte partagé en deux. On n'en continua pas moins par la suite à désigner sous le nom uniforme de Vexin chacune des deux régions situées de chaque côté de l'Epte, et ce n'est qu'au XIII^e siècle que les termes de « Vexin Normand » et de « Vexin Français » firent leur apparition. Ils correspondaient chacun à un archidiaconé. Le Vexin français comprenait les doyennés de Meulan et de Chaumont, autrement dit, formait une division purement politique ne tenant aucun compte des divisions naturelles. Par la suite, et suivant les auteurs, les limites du Vexin français varièrent. Les uns le considérant comme faisant partie de la Haute-Normandie, les autres le comptant au nom des différents pays de l'Île-de-France et lui donnant, soit Mantes, soit Pontoise, pour capitale.

Aujourd'hui, le nom de « Vexin français » subsiste, vivace encore, mais il désigne une petite région géographique caractérisée plus par son sous-sol, que par son relief et par son climat. C'est, affectant la forme approximativement rectangulaire, une sorte de plateau de calcaire grossier surmonté de buttes sableuses, qui s'étend entre l'Oise, la Seine et l'Epte et que borde, au nord, un plateau crayeux, auquel on donne parfois le nom de pays de Thelle. D'une manière générale, le « Vexin français » n'est pas sans relations avec les régions voisines, ni sans être influencé par elles, mais il a cependant une unité qui permet de l'étudier à part et lorsque, en 1789, les habitants de Pontoise demandaient dans leur cahier de Bailliage, une nouvelle division administrative afin « qu'il soit accordé au Vexin français, province circonscrite et enfermée par 3 rivières et les fron-

tières du Beauvaisis, des états particuliers dont Pontoise soit le siège comme ville capitale, lesquels états seraient composés de Pontoise, chef-lieu, Magny, Chaumont et la partie de Meulan qui est du Vexin français, et de tous les pays enclavés entre Oise, Seine et Epte... » il semble qu'alors, la personnalité géographique de cette petite région, si riche cependant en souvenirs historiques, ait déjà été reconnue.

PREMIÈRE PARTIE. — GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

B) — *Le relief.*

Ce qui frappe au premier coup d'œil, dans le relief de cette petite région dont l'altitude moyenne est de 90 à 100 mètres, c'est, placés pour ainsi dire, comme à dessein aux quatre coins du rectangle, des massifs boisés d'importance inégale dominant les terres avoisinantes, avec la même orientation S.-E.-E.-N.-O.. C'est, au S.-E., la butte de l'Hautil, masse importante, haute de 191 mètres; au S.-O., la forêt d'Arthies, qui atteint 203 mètres; au N.-O., les buttes de Montjavoult et de Sérans qui ont respectivement 207 et 212 mètres; et enfin, au N.-E., le massif des buttes de Rosne qui s'élève à 210 mètres.

Ces buttes, témoins sans aucun doute d'ancien niveau, surmontent une sorte de socle, dont l'altitude moyenne est de 90 à 100 mètres, et qui constitue, à proprement parler, le plateau du Vexin Français.

Indépendamment de ces buttes, mais conservant la même orientation que celles-ci, de petites rivières : le Sausseron, la Viosne, l'Aubette, pour ne citer que les principales, sollicitées, soit par l'Oise, soit par la Seine, ont creusé assez profondément leur lit dans le sol pour en accentuer encore un peu plus le relief, qui, en somme, se présente à nous sous des formes relativement simples.

C) — *Le sous-sol.*

Il n'en va pas de même du sous-sol dont la stratigraphie nous paraît d'autant plus complexe que le relief nous a paru très simple dans son ensemble. Les nombreuses assises qui le constituent, sont essentiellement d'âge tertiaire et vont de la craie (secondaire) au calcaire de Beauce, auxquels s'ajoutent quelques éléments quaternaires : sables, graviers, limon des plateaux, etc... A la base du système tertiaire, on trouve l'argile plastique que surmontent les couches suivantes : les sables nummulitiques, les étages du calcaire grossier, les sables de Beauchamp, le calcaire de Saint-Ouen, les marnes et le gypse, l'argile verte, les sables de Fontainebleau et le calcaire de Beauce. De toutes ces roches, le calcaire grossier surtout et le calcaire de Beauce ont eu plus d'action sur le modelé du relief du Vexin français, car elles offrent toutes deux une grande résistance à l'érosion.

Le calcaire de Beauce, qui surmonte la butte de l'Hautil, par sa résistance aux agents d'érosion, a protégé efficacement les couches infé-

rieures moins résistantes et permis l'existence de la butte. Partout où le calcaire de Beauce a disparu, les couches inférieures ont, elles aussi, à peu près disparu parce que plus meubles. Elles ont été enlevées jusqu'au calcaire grossier qui forme, en quelque sorte, l'ossature de la région. C'est donc lui qui a contribué à donner au Vexin français son allure de plateau. La plongée des couches est faible et se fait vers la Seine.

D) — *Evolution morphologique du Vexin français.*

De l'examen du relief du Vexin français, l'un des traits les plus remarquables qui se dégage et domine l'histoire géographique de la région est l'existence de collines assez élevées qui s'alignent en saillie sur un plateau de hauteur moyenne, qui est lui-même entaillé par des vallées.

Ces collines, pour ne citer que les principales : l'Hautil, Montjavoult, Sérans, Buttes de Rosne, sont orientées suivant une direction générale S.-E. - N.-O., de même que les petites rivières qui découpent le plateau.

Le fait que les buttes du Vexin français se conjuguent avec celles de Montmorency et de Cormeilles, dont elles sont en quelque sorte le prolongement, n'a évidemment pas manqué de frapper géologues et géographes, et chacun en a cherché l'explication. C'est pourquoi nous nous trouvons en présence de plusieurs hypothèses, celles de Daubrée et de Dollfus pour ne citer que les principales.

En géologue, Daubrée explique le parallélisme des cours d'eau par des cassures qui auraient guidé les premières rivières et préparé le morcellement de la région en buttes dont quelques-unes auraient été respectées par l'érosion ultérieure. Explication certes plausible, mais qu'il faudrait pouvoir vérifier en examinant, par exemple, le contact des sables et de la meulière, ce qui est une observation rarement facile à exécuter.

Dollfus a particulièrement étudié la question. Après avoir envisagé que les assises tertiaires du bassin parisien ne sont pas régulièrement horizontales, ainsi qu'on l'a longtemps supposé, et que leur dénivellation ne se borne pas à un relèvement uniforme de la périphérie, il constate que les couches sont toutes plus ou moins ondulées suivant un même axe S.-E.-N.-O. et qu'elles ne sont horizontales que par exception. Ceci posé, Dollfus est conduit à invoquer la superposition de 2 systèmes successifs de ravinement différant autant par leur âge que par les moyens d'action qui les ont produits.

Dans un premier travail d'érosion, qu'il qualifie de régional, les eaux, pense-t-il, ont obéi à la direction que leur imposaient les plissements et ont attaqué seulement les assises supérieures. Ce n'est que plus tard, quand le bassin tertiaire reçut des eaux plus éloignées, que celles-ci purent creuser profondément, par suite d'un abaissement du niveau de base, et cette fois les assises éocènes furent entamées; les buttes-témoins que nous voyons aujourd'hui seraient d'anciens synclinaux et nous serions en présence d'un phénomène d'inversion du relief.

Des différents plissements du bassin parisien indiqués par Dollfus, cinq intéressent le Vexin français. Ce sont : 1° *le synclinal de la Scie*,

qui franchit l'Epte à 45 mètres d'altitude, passe à Montjavoult (207 m.), Sérans (212 m.) pour emprunter à Santeuil le cours de la Viosne à 45 m. jusqu'à Pontoise (20 m.), sur une longueur de 17 kilomètres. 2° *L'anticlinal de Vigny*. Il franchit l'Epte aux environs de Saint-Clair-sur-Epte (40 m.), passe par Buhy (157 m.), Magny, Banthelu, Vigny (cours supérieur de l'Aubette, 42 m.), Boismont et Andresy. 3° *Le synclinal d'Arthies*. Il franchit l'Epte à Bray (29 m.), passe par Chauny, la butte d'Arthies, Frémainville, Tessancourt, Vaux, Triel et Montessou. — 4° *L'anticlinal de Meulan*. Il a son origine à Chérence sur la rive gauche de l'Epte et passe par Vienne et Arthies, Saily, le cours de la Montscent, Meulan, (écluse de la Seine à 15 m.), Médan et Poissy. 5° *Le synclinal de la Roche-Guyon*, qui passe par Vétheuil, Fontenay-St-Père, Dugiers, Bouaple, Chambourcy et Saint-Germain.

Qu'y a-t-il de vrai dans les conclusions de Dollfus? Pour mettre les plis en évidence, il faudrait ici employer la méthode de Marcel Bertrand, qui consiste à tracer les courbes de niveau d'une couche déterminée. Si cette couche est plissée, les ondulations apparaissent au seul aspect de l'allure de ces courbes de niveau. Cette méthode nécessite la détermination de l'altitude du plus grand nombre de points de la surface terminale de la couche, soit par des observations directes sur le terrain de tous les points d'affleurement, soit en notant ceux où la couche a été rencontrée par des sondages.

A dire vrai, nous ne rencontrons en Vexin français qu'un accident nettement caractérisé, c'est l'anticlinal de Vigny.

Les couches qui surmontent la craie sont relevées et plongent en même temps vers le sud et vers le nord. C'est donc bien à un bombement anticlinal que nous avons affaire. Si maintenant nous menons d'autres coupes à travers le Vexin français, les autres accidents signalés par Dollfus n'apparaissent pas.

Essayons maintenant, pour tirer une conclusion sur la question qui nous intéresse, de nous rendre compte des variations de la tectonique.

Aux temps hercyniens, l'ensemble du Vexin français, comme du reste l'ensemble du Bassin parisien, avait une architecture plissée. Il nous est impossible de savoir quelle était l'importance de ces plissements. Soumis à une érosion intense, ceux-ci ont été ramenés à l'état de pénéplaine, et ce sont aujourd'hui ces plis évasés qui servent de soubassement aux formations actuelles qui se sont déposées au cours des âges suivants. Depuis cette époque, notre région a échappé aux grandes actions de plissements. Toutefois elle n'a pas été insensible aux mouvements du sol qui n'ont pas manqué de se produire, notamment pendant l'ère tertiaire. C'est particulièrement au miocène que les plissements alpins atteignirent leur maximum d'intensité. Ce mouvement se répercuta très loin sous la forme « d'ondes terrestres » se propageant vers le nord-ouest, en faisant alterner les soulèvements et les affaissements, il n'a point manqué d'affecter le Bassin parisien. « L'anticlinal de Vigny », les bombements du Pays de Bray et du Boulonnais nous l'indiquent. Ils sont comme les points les plus saillants d'une série d'ondulations de même direction qui affectent le nord, l'ouest et le centre du Bassin parisien.

Voyons maintenant le rôle joué par ces ondulations. Le rassemblement des eaux a dû se faire en premier lieu dans les synclinaux. Des ondulations transversales ont abaissé l'axe des anticlinaux et servi à l'établissement des principales artères fluviales. Aussi quand le réseau hydrographique a atteint sa maturité, les traits du relief se sont trouvés être très différents de ceux d'une région non ondulée, c'est pourquoi les buttes-témoins, ainsi que nous l'avons déjà constaté, sont très nombreuses et alignées suivant la direction des synclinaux. De même une plate-forme structurale, formée par la surface des bancs plus résistants, ici le calcaire grossier surtout, s'est développée suivant le rythme des ondulations.

La constitution du réseau hydrographique s'est poursuivie depuis l'émergence de la craie. Combien de cycles a-t-elle traversés? Par suite des mouvements du sol survenus pendant les temps tertiaires et quaternaires, chaque phase de stationnement du niveau de base a dû déterminer la formation d'une pénéplaine plus ou moins achevée. Ces pénéplaines successives ne peuvent plus aujourd'hui se présenter que par lambeaux.

Le centre du Bassin parisien fut exondé au Miocène. La surface en était ou en devint assez régulière si nous considérons les cotes d'altitude des buttes-témoins : Hautil, 173 m., Buttes de Rosne, 200 m., Butte de Neuville-Bosc, 210 m., Signal de Sérans, 212 m., Butte de Montjavoult, 207 m., Butte d'Arthies, 201 m., Butte Marisis 192 m., etc. Dans la basse-vallée de l'Oise et de la Seine, aucun vestige du réseau hydrographique correspondant à cette surface miocène n'a été conservé, seule l'orientation N.-O. - S.-E. des buttes nous fournit une indication sur sa direction générale. Nous pouvons, avec Briquet, admettre que cette pénéplaine était parvenue à une extrême maturité et se rattachait avec le niveau des buttes-témoins de Cormeilles, de Montmorency et les hauteurs de la rive gauche de la Seine.

Avant d'arriver au cycle actuel, notre petite région a connu d'autres cycles qui ont laissé leur empreinte sur le sol. Aux environs de 90-100 mètres, le calcaire grossier forme un plateau très important qui se termine sur l'Oise et la Seine en pente assez raide, ce qui représente, par comparaison avec le niveau supérieur, un déblaiement de 70 à 80 mètres. Mais ce déblaiement n'a pas dû s'opérer d'un seul coup. En effet, des niveaux intermédiaires, formant îlots de 120 à 110 mètres, semblent bien confirmer l'hypothèse que le changement de niveau de base a connu plusieurs étapes.

L'abaissement du niveau de base fut assez sensible pour provoquer l'encaissement de l'Oise et de la Seine dans le calcaire grossier jusqu'au niveau de 50-60 mètres. Par la suite, et sans doute en raison de la continuation du niveau de base, les fleuves marchèrent peu à peu vers leur tracé actuel en creusant progressivement leur niveau de 20 à 25 mètres constitué par le fond actuel de la vallée.

En résumé, quatre cycles d'érosion nous paraissent avoir précédé le cycle actuel et donné au Vexin français son relief dont nous connaissons maintenant les principales caractéristiques.

Les petites rivières du Vexin français, tributaires de l'Oise, de la

Seine et de l'Epte, prennent toutes naissance sur le plateau de 90-100 mètres. Le modelé de leurs versants nous permet de faire d'intéressantes constatations. Ces vallées, en effet, sont toutes dissymétriques, et c'est la même dyssimétrie qui, d'une manière générale, se retrouve plus ou moins marquée dans toutes les vallées : la rive abrupte se trouve du côté N.-E., c'est-à-dire face au S.-O.

Des différentes hypothèses en présence pour expliquer la dissymétrie des vallées, nous ne retiendrons que celle qui envisage l'orientation des versants par rapport aux vents pluvieux. En effet, les vallées du Vexin français sont tout entières entaillées soit dans le calcaire grossier, soit dans la craie, en aucun cas les deux versants de chaque vallée n'ont une constitution géologique différente. Par ailleurs, le vent qui domine dans le Vexin français est celui du S.-O. Il règne environ pendant le tiers de l'année et c'est lui qui apporte les pluies. Rien ne nous empêche donc de concevoir que les versants opposés à l'action érosive de ces vents pluvieux aient été attaqués plus vite, ce qui paraît expliquer pourquoi, d'une manière générale, ces vallées présentent toutes du même côté, quelle que soit la direction du cours d'eau, leur versant abrupt faisant face au S.-O. : rive gauche pour les rivières se jetant dans l'Oise ou dans la Seine, rive droite pour celles qui vont à l'Epte. La même dissymétrie se rencontre d'ailleurs dans les vallées sèches.

En somme, le relief du Vexin français, qui, au premier coup d'œil apparaît relativement simple dans ses grandes lignes, a subi au cours des siècles, de la part des agents d'érosion des vicissitudes nombreuses avant d'avoir son faciès actuel. De l'étude qui précède, il résulte donc que nous avons affaire à une région faiblement ondulée à laquelle cinq cycles d'érosion (le cinquième actuellement en cours) ont contribué à donner l'allure générale d'un plateau calcaire grossier surmonté de buttes sableuses alignées dans une direction S.-E. - N.-O., sens des ondulations et qui correspondent à d'anciens synclinaux mis en relief.

E) — LES CONDITIONS NATURELLES DE LA VIE DANS LE VEXIN FRANÇAIS.

Cette étude rapide du relief du Vexin français nous a conduits à la conception d'un plateau surmonté de buttes sableuses, dont la formation et l'individualisation sont expliquées par la constitution géologique et par l'œuvre des eaux courantes au cours des âges. C'est ce caractère de plateau qui est le trait fondamental du relief du Vexin français, région essentiellement agricole, dont les conditions naturelles sont particulièrement favorables à l'activité humaine. Nous allons examiner maintenant comment l'homme a su tirer parti de ces ressources.

II. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE ET HUMAINE.

A) *Le Vexin français agricole.*

Le Vexin français présente des terrains de nature et de valeurs assez différentes. Leur fertilité varie avec l'épaisseur de la couche de limon et les meilleurs se trouvent sur le plateau, répartis de part et d'autre de la route de Rouen et entourent aussi Magny-en-Vexin et Hérouville. C'est là que se rencontrent les grandes exploitations. Les buttes sont constituées de terrains trop pauvres et dont les affleurements sont trop restreints pour pouvoir donner lieu à une culture intéressante; la base, très argileuse, est occupée le plus souvent par de médiocres pâtures, les pentes et les sommets, exclusivement siliceux et calcaires, ne portent que des bois. Cependant, la chaleur des sols calcaires ou gypseux, sur les pentes bien exposées, a attiré la culture fruitière, et, dans les vallées, les fonds humides, mais drainés, sont tout à fait favorables à la culture maraîchère.

En raison de la nature des limons qui donnent des terres chaudes et perméables, les travaux agricoles commencent d'assez bonne heure et sont en avance sur les régions avoisinantes. Les ensemencements se font en deux périodes : d'octobre à décembre et de février à mars pour les blés, à partir de mars pour l'avoine, l'orge, les graines fourragères, le sainfoin, etc... La fenaison se fait à partir de mai et la moisson dès le commencement de juillet. Dans les terres froides et humides, les ensemencements, la fenaison et la moisson retardent toujours d'environ quinze jours.

Les sables sont le domaine des bois. Le massif forestier le plus important est ce qui reste de l'ancienne forêt d'Arthies dont les bornes avaient été fixées sous Louis VIII par les clochers d'Orneville, de Gadaucourt, la Croix d'Arvernes, Jambville, Fontenay et Saint-Martin-la-Garenne, afin « qu'aucun seigneur ne pût les déplacer ». Saint Louis en aliéna 2500 arpents pour payer sa rançon. Aujourd'hui, bon nombre d'endroits ont été défrichés, mais maintenant le défrichement a pour ainsi dire cessé. Ces bois comportent des essences variées : hêtre, chêne, bouleau, pin d'Espagne, pin maritime, mélèze, châtaignier, orme. Le peuplier et l'aune abondent dans les vallées.

Autrefois, la culture de la vigne était très prospère dans la partie du Vexin français qui avoisine la vallée de la Seine et le confluent de l'Oise; les pentes de l'Hautil faisant face à l'ouest et au sud-ouest, et de ce fait abritées des vents froids du nord et de l'est, en étaient en grande partie couvertes. Aujourd'hui, le vignoble a pour ainsi dire disparu. Si l'on comptait, en 1814, dans l'arrondissement de Pontoise, 2.100 hectares de vignes, la statistique de 1913 n'en accuse plus que 25, celle de 1922 une dizaine, celle de 1931, 6 hectares 85. Le pommier tend de plus en plus à remplacer la vigne avantageusement. Le cidre a toujours été la boisson des populations rurales; tous les champs étaient autrefois bordés de rangées de pommiers qui ont été presque tous arrachés. Dans certains terrains, on voit maintenant de nouvelles plantations de pommiers et elles ont tendance à s'étendre. Chaque canton produit en moyenne de 3 à 4.000

quintaux de pommes et de poires à cidre. Les autres arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, abricotiers, pêchers, sont également l'objet de soins assidus.

Mais les arbres fruitiers ne sont pas la culture principale du Vexin français. Sur les 90.755 ha. que comporte la région, la majeure partie, c'est-à-dire environ 60 p. 100, est le domaine de la grande culture. Afin de compenser la pauvreté en potasse et en acide phosphorique des terrains tertiaires, le cultivateur emploie le superphosphate et le nitrate de soude au printemps; le superphosphate, le sulfate de potasse, les scories, les fumiers et les gadoues à l'automne. Pour parer à la crise de la main-d'œuvre il est fait usage d'un outillage très perfectionné.

L'assolement varie selon les endroits et selon les genres de culture, mais en règle générale, l'assolement triennal est le plus répandu et se décompose de la manière suivante : Première année : plantes sarclées, betteraves; deuxième année : blé; troisième année : avoine, avec une luzerne tous les quinze ou vingt ans. Les rendements sont variables, néanmoins on peut tabler sur une récolte moyenne de 30 hl. de blé à l'hectare dans les bonnes terres, de 25 à 28 dans les moyennes, de 20 à 25 dans les moins riches; de 30 à 40.000 kilos de betteraves, et de 27 à 30 hl. d'avoine.

Dans les vallées, la nature du sol, l'humidité et l'exposition sont particulièrement favorables à la culture maraîchère, notamment dans la vallée de l'Oise et aux environs de Pontoise. Le chanvre a été pendant longtemps l'objet d'une culture intense dans les prairies qui bordent l'Oise aux environs d'Auvers, mais elle a maintenant disparu pour faire place à la culture maraîchère. A celle-ci il faut ajouter celle du cresson dans les vallées de la Viosne, de l'Epte et de la Troesne. Enfin dans les carrières inexploitées on cultive les champignons. Tous ces légumes sont acheminés journellement vers les Halles de Paris.

La partie nord du Vexin français est favorable à l'élevage, mais le bétail est relativement peu nombreux. Il est surtout exploité en vue de la production du lait qu'on expédie en grande partie à Paris. On ne fait ni beurre, ni fromage. On élève presque exclusivement du bétail hollandais, dont les vaches sont très laitières (7 à 8 litres de lait par jour). L'élevage du cheval se fait aussi dans cette partie du Vexin français. Les moutons étaient nombreux autrefois, ils sont devenus assez rares à présent, par suite du manque de bergers. Depuis la guerre, les trois quarts des troupeaux ont disparu, on ne saurait assez le déplorer, car la région convient très bien à l'élevage du mouton.

B) *Le Vexin français industriel et commercial*

Etant par la nature de son sol un pays essentiellement agricole, il est donc naturel que le caractère de l'industrie du Vexin français le soit aussi. Le blé et la betterave y trouvent leurs débouchés naturels : sucrerie, distillerie, minoterie. La sucrerie d'Us-Marines traite la plus grande partie des betteraves récoltées dans la région : 400 à 500.000 kilos par jour. Les

betteraves récoltées dans la région N.-E., en bordure de l'Oise, sont envoyées par péniches aux sucreries de Seraucourt dans l'Aisne et de Saint-Leu-d'Esserent dans l'Oise. En général, les grandes fermes ont une distillerie et peuvent traiter de 35 à 100.000 kilos de betteraves par jour. Les minoteries se tiennent sur les petits cours d'eau.

A côté de ces industries purement agricoles, il existe peu d'usines. La faible tendance du Vexin français à s'industrialiser peut s'expliquer par plusieurs raisons : 1° par son éloignement de Paris, éloignement qui, il est vrai, diminue de jour en jour par suite du développement des moyens de transport; 2° la résistance des populations urbaines; 3° le prix élevé des terrains. Il convient de remarquer cependant que les regards se tournent de plus en plus vers cette région desservie par les voies ferrées des réseaux de l'Etat et du Nord et par deux voies navigables importantes, l'Oise et la Seine.

L'industrie du terrassement et des constructions en pierre est représentée par les carrières de Chéranche, de Saillancourt, de Guiry, de Liancourt-Saint-Pierre, Vallangouard, Nesles et Parmain. L'exploitation de ces carrières se fait, soit à ciel ouvert, soit par galeries. Le gypse, qui est une des richesses les plus précieuses du terrain éocène, est également l'objet d'une exploitation active. Quelquefois les argiles qui accompagnent ou surmontent le gypse, sont exploitées pour la fabrication des tuiles; enfin, au sommet des buttes, on trouve encore quelques carrières de meulières.

Ces différentes industries, jointes aux industries agricoles, contribuent avec la vente des produits du sol, à rendre très actif le mouvement des affaires. La physionomie du Vexin français a beaucoup varié à ce sujet au cours de ces derniers siècles. Une circonstance exceptionnelle et cependant d'une portée considérable exerce ici une influence dont on ne saurait méconnaître l'importance, c'est le voisinage de la capitale. Dès le XII^e siècle, Paris a exercé sur les régions avoisinantes une grande attraction. En raison des difficultés des communications, Paris demandait aux campagnes les plus proches ses moyens de subsistance, celles-ci, pour cette même raison, vivaient également de Paris, au point que le moindre trouble apporté dans les conditions d'existence de la capitale avait sa répercussion sur le travail des champs. Tout ce qui se consommait à Paris venait donc en particulier de l'Ile-de-France et du Vexin français qui lui fournissait jusqu'à son vin. La création des chemins de fer a bouleversé l'existence de ces régions. Aujourd'hui le Vexin français demeure dans une certaine mesure seulement le fournisseur de Paris, il lui envoie ses légumes surtout, ses fruits, son lait, sa paille, mais en revanche que ne lui demande-t-il pas? Depuis l'outillage, jusqu'à l'habillement et l'alimentation. Le commerce des petites villes végète plutôt qu'il ne prospère, les marchés eux-mêmes perdent de l'importance. Marines, Chaumont-en-Vexin, Maigny-en-Vexin avaient, il y a seulement quarante ans, des marchés encore très suivis et qui n'existent pour ainsi dire plus.

Ainsi, malgré les transformations apportées dans les conditions d'existence, le Vexin français se trouve toujours soumis à l'influence de Paris. Autrefois, région exclusivement agricole, commis surtout au ravitaillement

de la capitale par sa position géographique, le Vexin français avait une vie locale assez active avec son commerce et son industrie propres. L'attraction de Paris s'affirme chaque jour davantage; c'est là que se font les transactions importantes, c'est par centaines que les gens s'y rendent chaque jour, soit pour leur travail, soit pour leur commerce. D'autre part, malgré la répugnance des habitants à voir des usines s'installer dans le pays, néanmoins quelques-unes commencent à se monter dans la vallée de de l'Oise et de la Seine et ce mouvement a tendance à se développer.

C) *Les établissements humains en Vexin français.*

On distingue en Vexin français trois sortes d'exploitations : 1° la grande propriété qui dépasse 200 ha.; 2° la moyenne propriété, qui oscille autour de 100 ha; 3° la petite propriété, excessivement variable.

La moyenne propriété est la plus répandue et se rencontre sur le plateau. La petite propriété se multiplie surtout le long des vallées, car la culture maraîchère exige moins d'espace cultivable que la culture des céréales.

En règle générale, et cela surtout depuis la guerre, le cultivateur est propriétaire de sa ferme et de ses terres. La valeur vénale de celles-ci varie suivant les endroits, selon qu'elles sont plus ou moins fertiles. Avant la guerre, les bonnes terres à limon du plateau valaient de 2.000 à 2.500 francs l'hectare. Les autres variaient entre 1.800 et 1.200 francs. Depuis, ces prix ont subi de sensibles augmentations et sont passés à 3.500. et à 2.000 francs. La valeur locative a subi des variations, elle aussi : elle était de 45 à 100 francs avant la guerre, elle est passée à 80 à 130 frs.

Pour parer à la crise de la main-d'œuvre, il est fait un grand usage de machines. Il existe bien une main-d'œuvre locale, mais elle devient de plus en plus insuffisante. Pour y parer dans une certaine mesure, on fait appel à la main-d'œuvre étrangère. Les travaux à la tâche sont effectués par des Belges et des Bretons et, depuis quelques années, le Ministère de l'Agriculture a organisé une immigration de Polonais et de Tchécoslovaques, qui ont donné partout entière satisfaction.

Dans les grandes fermes, presque tous les ouvriers agricoles sont logés, eux et leur famille. Dans la petite culture, on emploie surtout des célibataires que l'on nourrit et que l'on couche à l'écurie. Avant la guerre, la moyenne des salaires était de 125 à 150 frs par mois. Aujourd'hui, le salaire d'un ouvrier qui n'est pas nourri, mais qui est logé, va de 4.500 à 4.800 francs par an. Les salaires des tâcherons sont plus élevés.

Quant à la ferme proprement dite, le type dominant relève de l'ordre serré. Il est peu de maisons élémentaires et il existe quelques maisons en hauteur, mais, la plupart du temps, tous les bâtiments de la ferme sont répartis autour de la cour dans laquelle on accède par une porte cochère, sans aucune vue sur la rue. Telle qu'elle est disposée, la ferme du Vexin français correspond bien à tous les besoins.

Les fermes et les maisons d'habitation sont construites avec les ma-

tériaux du pays : calcaire grossier et meulière. Dans certains endroits, on s'est contenté de tailler simplement des maisons dans la roche même, c'est le cas à Haute-Isle et à la Roche-Guyon.

La position des villes et des villages diffère notablement selon que l'on se trouve sur le plateau ou dans la vallée. Dans la vallée un fait a contribué surtout à l'établissement des groupements humains, c'est la présence du calcaire grossier. Les vallées de la région parisienne sont connues par l'exemple particulièrement net qu'elles offrent de la disposition linéaire des établissements humains. Les villages de la vallée sont aussi moins agglomérés que les villages de plateau et présentent plus souvent l'aspect d'une rue-village; ils arrivent à avoir parfois plusieurs kilomètres de longueur. Au contraire, sur le plateau on ne rencontre que quelques gros bourgs agglomérés. La situation de ceux-ci s'explique par la présence du limon et des points d'eau.

Les villes se trouvent en bordure du Vexin français en des points judicieusement choisis pour défendre les passages.

La population, du fait même de la répartition des villes et des villages, se trouve donc être beaucoup plus dense dans les vallées que sur le plateau. Il est même remarquable de constater que le chiffre de la population est notablement en décroissance sur le plateau alors qu'au contraire dans les villages de vallée, et particulièrement dans ceux qui sont desservis par la voie ferrée, il a tendance à augmenter sensiblement. Les cantons essentiellement agricoles de Magny-en-Vexin et de Marines en offrent un exemple. Le canton de Marines avait, en 1817, 13.901 habitants; en 1871, il atteint 14.251; en 1911, 12.454; en 1922, 11.974; en 1931, 11.879. Celui de Magny-en-Vexin avait en 1817, 13.171 habitants; en 1871, 12.003; en 1911, 10.652; en 1922, 9.095; en 1931, 0.041. Comparons maintenant avec les cantons de Pontoise, l'Isle-Adam, Meulan et Poissy en bordure de vallées.

	PONTOISE	L'ISLE-ADAM	MEULAN	POISSY
	—	—	—	—
	hab.	hab.	hab.	hab.
	—	—	—	—
En 1817	11.948	4.016	4.566	4.109
En 1871	12.485	4.103	4.747	4.087
En 1911	17.142	4.804	6.061	6.246
En 1922	17.956	4.726	5.973	6.491

La comparaison entre les Centres urbains et même certains villages de vallée et de plateau nous conduit aux mêmes constatations. Cette aug-

mentation s'explique par le fait que les petites villes de grande banlieue sont de plus en plus peuplées de gens qui, ayant leurs occupations à Paris ou en petite banlieue, veulent habiter au grand air et particulièrement là où les communications sont le plus faciles (1).

D) — *Le Vexin français et les régions voisines.*

Le Vexin, au cours des siècles d'occupation humaine, a toujours été intimement lié à l'histoire des pays avoisinants et en particulier de l'Île-de-France dans laquelle il s'est trouvé englobé. Cependant, cette petite région a su garder sa physionomie particulière qui la distingue de ses voisines. La nature de son sol est à coup sûr le facteur qui joue le rôle le plus important. Au nord du Vexin français, nous trouvons une plate-forme crayeuse, inclinée du nord au sud, au relief mou. C'est un pays consacré à l'élevage et impropre à la grande culture. À l'est de l'Oise, c'est, se succédant du nord au sud : la forêt de Carnelle, celle de l'Isle-Adam, la vallée sèche de Montmorency, la butte de Corneilles. Au sud de la Seine, ce sont des terrains moins anciens qui apparaissent constitués de plus en plus, à mesure que l'on va vers le sud, par le calcaire de Beauce. Enfin, à l'ouest, de l'autre côté de l'Epte, c'est le Vexin normand qu'il importe de ne point confondre avec le Vexin français. Celui-là possède un sous-sol crayeux, mais recouvert de limons très riches et très profonds, de 10 à 12 mètres, favorables à la culture en grand des céréales et des betteraves. Les derniers lambeaux de calcaire grossier affleurent encore un peu de l'autre côté de l'Epte, formant une sorte de triangle qu'on appelle généralement dans le pays « le Vexin Bossu » et même « le Vexin Pouilleux ».

Le « vrai » Vexin s'étend plus à l'ouest. On ne saurait lui comparer le Vexin français, suffisamment riche déjà, mais qui n'est véritablement riche et fertile que là où le calcaire grossier se trouve recouvert de limon, c'est-à-dire de part et d'autre de la route de Paris à Rouen qui forme en quelque sorte l'axe du Vexin français, axe qui se poursuit d'ailleurs dans le Vexin normand.

Ainsi replacé dans son cadre, le Vexin Français forme nettement une petite région particulière qui se distingue des pays environnants et en particulier du Vexin normand avec lequel on serait peut-être tenté de le confondre, et qu'on considère dans le pays comme le vrai Vexin, caractérisé par la richesse de sa terre au sens agricole du mot.

BIBLIOGRAPHIE.

- C^t O. BARRÉ. *L'architecture du sol de France; essai de géographie tectonique.* Paris, 1903.
— *Quelques observations sur la région parisienne orientale, dans Annales de Géographie.* 1899.

(1) Voyez les deux études de M. A. CANS sur *l'Accroissement de la banlieue parisienne et la dépopulation des campagnes en Seine-et-Oise*, dans la *Revue d'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 26^e année (1924), p. 329-353, et sur *la Population de la vallée de la Seine autour de Mantes*, dans le compte rendu de la *Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise*, septième session, à Mantes (1924), p. 38-40.

- H. BERTRAND. *Continuité du phénomène de plissement dans le bassin de Paris*, dans *Bulletin de la Société géologique de France*, 1892.
- A. BRIQUET. *La pénéplaine du Nord de la France*. (*Annales de Géographie*, 1908.)
- G.-F. DOLLFUS. *Recherche sur les ondulations des couches tertiaires du bassin de Paris*. *B. S. G. F.*, n° 8, 1889.
- L. GALLOIS. *Excursion géographique universitaire autour de Paris et dans le Morvan*. *A. de G.*, 1907.
-